

KLONDIKE BIO HEES AW 46 synthétique résistant au feu

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

KLONDIKE BIO HEES AW 46 synthétique résistant au feu Étiquette d'un produit

Autres moyens d'identification

Code produit

Utilisation recommandée Voir la fiche technique

Restrictions recommandées Aucun connu

Informations sur le fabricant / importateur / fournisseur / distributeur

Nom de la compagnie **KLONDIKE Lubricants Corporation**

Adresse 3078 275th Street Langley, BC V4W 3L4

Canada

Téléphone Informations générales 1-877-293-4691

Site Internet www.klondikelubricants.com

Telephone d'urgence Chemtrec (Dans les Etats-Unis) 1-800-424-9300

> Chemtrec (International) 1-703-527-3887

Fluide hydraulique biodégradable résistant au feu

2. IDENTIFICATION DE HASARDS

Non classé. **Dangers physiques** Dangers pour la santé humaine Non classé. **OSHA** defined hazards Non classé.

Éléments d'étiquetage

Symbole de danger Aucun(e)(s). Mention d'avertissement Aucun(e)(s).

Mention de danger Le mélange ne répond pas aux critères de classification.

Prévention Suivre les règles de bonnes pratiques chimiques.

Intervention Se laver les mains après l'usage.

Stockage Conserver à l'écart de matières incompatibles.

Élimination Non applicable. Non classé.

Hazard(s) not otherwise classified (HNOC)

Supplemental information

Sans objet. 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Mélanges

Composants dangereux

Nom chimique	Common name and synonyms	Numéro CAS	%
Huile végétale		N/D	40 - 60
Ester O,O,O-triphénylique de l'acide phosphorodithioïque		597-82-0	2.5 - 10
Ester de l'acide 3,5-bis(1,1-diméthyl éthyl)-4-hydrox ybenzènepropanoïque et de thiodi-2,1-éthanediyle		41484-35-9	0.1 - 1

^{*}Signale qu'une identité chimique spécifique et/ou un pourcentage de la composition sont cachés en tant que secret commercial.



Remarques sur la composition Les limites d'exposition professionnelle pour les composants sont indiquées en rubrique 8.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Inhalation Sortir au grand air. Contacter un médecin si les symptômes se développent ou persistent.

Contact avec la peau Laver avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Contact avec les yeux Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution. Consulter un médecin si une irritation se

développe et persiste.

Rincer la bouche. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter un médecin en cas de Ingestion

symptômes.

Most important

symptoms/effects, acute and

delayed

Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

Indication of immediate medical attention and special

treatment needed

Appliquer un traitement symptomatique.

Informations générales Vérifier que le personnel médical est conscient des substances impliquées et prend les mesures

de protection individuelles appropriées

5. MESURES DE LUTTE CONTRE LE FEU

Moyens d'extinction

appropriés

Moyens d'extinction inappropriés

Dangers spécifiques dus au

produit chimique

Special protective equipment

and precautions for firefighters

Fire-fighting equipment/instructions

Méthodes particulières

d'intervention

Mousse, Agents chimiques secs, Dioxyde de carbone (CO2), Utiliser des movens d'extinction

appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

Eau. En cas d'incendie ne pas utiliser de jet d'eau car celà dispersera le feu.

Combustible. Voir également section 10.

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Refroidir les emballages exposés

à la chaleur avec de l'eau et les retirer du lieu d'incendie si ceci ne fait courir aucun risque.

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

6. MESURES DE LIBÉRATION ACCIDENTELLES

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Tenir à l'écart le personnel superflu. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent. Conserver à l'écart des zones basses. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins d'être vêtu d'une tenue protectrice appropriée. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Le produit n'est pas miscible avec l'eau et se dispersera sur la surface de l'eau.

Déversements importants : Arrêter le débit de matière, si ceci est sans risque. Endiguer le matériau renversé si cela est possible. Couvrir d'une bâche de plastique pour éviter la dispersion. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Nettoyer la zone avec du détergent et de l'eau. Empêcher tout écoulement dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos.

Déversements mineurs : Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Nettoyer à fond la surface pour éliminer toute contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour les conseils relatifs à l'élimination, voir la rubrique 13.

Précautions pour la protection de l'environnement

Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.

Nom matériel: KLONDIKE BIO HEES AW 46 synthétique résistant au feu



7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique. Éviter tout contact prolongé ou répété avec la peau. Éviter toute exposition prolongée. Prévoir une ventilation suffisante afin de ne pas dépasser les limites d'exposition admissibles.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Conserver dans l'emballage d'origine fermé dans un endroit sec. Conserver à l'écart des matières incompatibles (voir la Section 10 de la présente FDS).

8. PROTECTION DE COMMANDES/PETITES ANNONCE PERSONNELLE D'EXPOSITION

Limites d'exposition professionnelle

US. OSHA Table Z-1 Limits for Air Contaminants (29 CFR 1910.1000)

Forme Composants Valeur Type PEL Huile végétale (CAS N/D) 5 mg/m3 Fraction alvéolaire. 15 mg/m3 Poussière totale. US. NIOSH: Pocket Guide to Chemical Hazards Forme Valeur Composants Type VME Huile végétale (CAS N/D) 5 mg/m3 Alvéolaire. Brouillard. 10 mg/m3

Limites biologiques Il n'y a pas de limites d'exposition biologique pour ce ou ces ingrédients.

Contrôles techniques Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

appropriés

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du

visage

Le port de lunettes de protection chimique est conseillé.

Protection des mains Les gants en nitrile sont recommandés.

Trouver le gant le plus approprié en concertation avec le fournisseur des gants, qui peut indiquer

le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Porter des gants de protection.

Divers Le port de vêtements de travail normaux (chemise à manches longues et pantalons longs) est

recommandé.

Protection respiratoire Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition,

ils doivent porter des masques appropriés et agréés.

Porter un appareil respiratoire à filtre combiné, type (ABEK)2-P3.

Risques thermiques Porter des équipements de protection contre la chaleur, si nécessaire.

Considérations générales

d'hygiène

Se laver les mains après l'usage. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène

industrielle et aux consignes de sécurité.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

État physique Liquide. **Forme** Liquide. Couleur Blond/e. Odeur D'huile.

Seuil olfactif Non disponible. Non applicable. Non disponible. Viscosité cinématique Point de fusion/point de Non disponible.

congélation

Température d'ébullition

Non disponible.

initiale et intervalle d'ébullition

Nom matériel: KLONDIKE BIO HEES AW 46 synthétique résistant au feu



> 300.0 °C (> 572.0 °F) Point d'éclair

Non disponible. Taux d'évaporation

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité

limite inférieure

Non disponible.

d'inflammabilité (%)

limite supérieure d'inflammabilité (%) Non disponible.

Limite d'explosivité

Non disponible.

Limite d'explosivité -

supérieure (%)

Non disponible.

Pression de vapeur Densité de vapeur

inférieure (%)

Non disponible. Non disponible.

Densité relative

0.92

Température pour densité

25 °C (77 °F)

relative

Insoluble

Coefficient de partage

(n-octanol/eau)

Solubilité(s)

Non disponible.

Température

Non disponible.

d'auto-inflammabilité

Non disponible.

Autres informations

Température de décomposition

Classe d'inflammabilité Combustible IIIB évalué

Point d'écoulement -27 °C (-16.6 °F)

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité Agents oxydants forts.

Stabilité chimique Ce produit est stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions

dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

Conditions à éviter Eviter les températures supérieures à la température de décomposition. Eviter les températures

supérieures au point d'éclair. Éliminer toute source d'ignition. Contact avec des substances

incompatibles.

Matières incompatibles

Agents oxydants forts.

Produits de décomposition

Oxydes de carbone. La décomposition peut entraîner la formation d'acroléine.

dangereux

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Non classé. Ingestion

Inhalation L'inhalation prolongée peut être nocive.

Contact avec la peau Non disponible. Non classé. Contact avec les yeux Symptômes liés aux Aucun connu.

caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Nom matériel: KLONDIKE BIO HEES AW 46 synthétique résistant au feu



Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë L'ingestion de grandes quantités peut entraîner des perturbations gastro-intestinales dont des

irritations, la nausée et la diarrhée

Corrosion ou irritation de la

peau

Non classé

Blessure ou irritation grave

des yeux

Non classé.

Sensibilisation respiratoire Sensibilisation cutanée

Non classé Non classé.

Mutagénicité des cellules

germinales

Non classé.

Cancérogénicité

Non classé.

Toxicité pour la reproduction Toxicité spécifique au niveau de l'organe cible suite à une

Non classé Non classé.

exposition unique

Toxicité spécifique au niveau

de l'organe cible suite des expositions répétées

Non classé.

Danger par aspiration

Non classé.

Effets chroniques

Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition,

L'inhalation prolongée peut être nocive.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Cependant, la possibilité que

des déversements majeurs ou fréquents aient des effets nocifs ou dangereux pour

l'environnement n'est pas exclue.

Produit Espèce Résultats d'essais

KLONDIKE ENVIRO 46 – Les États-Unis (Mixture CAS)

Algues CF50 Alaues

> 100 mg/l, 72 Heures, Basé sur des données expérimentales relatives à des

produits de structure semblable.

Crustacé CE50 Daphnie > 100 mg/l, 48 Heures, Basé sur des

données expérimentales relatives à des produits de structure semblable.

Persistance et dégradabilité >90% du mélange est constitué d'ingrédients : Facilement biodégradable(s). OCDE Ligne

directrice 301 B

Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible. Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

Mobilité en général Le produit n'est pas miscible avec l'eau et se dispersera sur la surface de l'eau.

Aucun autre effet indésirable sur l'environnement (par exemple appauvrissement de la couche Autres effets néfastes

d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de

réchauffement climatique) n'est attendu pour ce composant.

13. CONSIDÉRATIONS DE DISPOSITION

Instructions relatives à

l'élimination

Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés auprès d'un site agréé d'élimination des déchets. Ne pas rejeter à l'égout, dans l'environnement terrestre ou dans les cours d'eau.

Réglementations locales relatives à l'élimination

Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.

Hazardous waste code Le code de déchet doit être attribué en accord avec l'utilisateur, le producteur et les services

d'élimination de déchets.

Déchets de résidus / produits

non utilisés

Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur. Les doublures intérieures ou récipients vides peuvent conserver des résidus de produit. N'éliminer cette matière et son récipient qu'en prenant toutes les précautions nécessaires (voir : Instructions relatives à

Nom matériel: KLONDIKE BIO HEES AW 46 synthétique résistant au feu

^{*} Les estimations concernant le produit peuvent être basées sur des données de composants supplémentaires non affichées.



Cette substance/ce mélange n'est pas prévu(e) d'être transporté(e) en vrac.

Emballages contaminés

Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination. Les récipients vides peuvent contenir des résidus de produit. Respecter les avertissements de l'étiquette même quand le récipient est vide.

14. INFORMATIONS DE TRANSPORT

Ministère des transports des États-Unis (Department of Transportation, DOT)

Not regulated as a hazardous material by DOT.

IATA

Non réglementé en tant que substance dangereuse.

IMDG

Non réglementé en tant que substance dangereuse.

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et

au recueil IBC

15. INFORMATIONS DE CONTRÔLE

Réglementations fédérales des Etats-Unis d'Amérique

TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D)

Non réglementé.

CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses):

N'est pas listé

US. OSHA Specifically Regulated Substances (29 CFR 1910.1001-1050)

N'est pas listé.

SARA 304 Emergency release notification

Non réglementé.

Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)

Catégories de risque Risque immédiat - Non

RISQUE DIFFÉRÉ - Non Danger d'incendie - Non Danger lié à la Pression - Non Danger de réactivité - Non

SARA 302 Extremely

hazardous substance

SARA 311/312 Hazardous

chemical

Autres réglementations fédérales

Clean Air Act (CAA) Section 112 Hazardous Air Pollutants (HAPs) List

Non

Non réglementé.

Loi américaine sur la propreté de l'air (Clean Air Act), rubrique 112(r), Prévention d'un dégagement accidentel (40 CFR 68.130)

Non réglementé.

Loi des États-Unis sur la Non réglementé.

sécurité de l'eau potable (Safe Drinking Water Act,

SDWA)

Food and Drug Non réglementé.

Administration (FDA),

États-Unis

US state regulations

US. Massachusetts RTK - Substance List

Huile végétale (CAS N/D)

US. New Jersey Worker and Community Right-to-Know Act

Non réglementé.

Nom matériel: KLONDIKE BIO HEES AW 46 synthétique résistant au feu



US. Pennsylvania RTK - Hazardous Substances

Huile végétale (CAS N/D)

US. Rhode Island RTK

Non réglementé.

US. California Proposition 65

Proposition californienne 65 de 1986 relative à l'eau potable et ses contaminants (Safe Drinking Water and Toxic Enforcement cette matière n'est pas décrite comme incluant des produits chimiques actuellement répertoriés comme cancérogènes ou toxique pour la reproduction.

16. D'AUTRES INFORMATIONS

Date d'émission

Date de révision le 02-27-2020

N° version 1.5

Autres informations Selon le "HMIS implementation manual (third edition)", chaque employeur est responsable de

déterminer les équipements de protection appropriés que les employés doivent porter lors de la

manipulation des produits chimiques au poste de travail.

Classifications HMIS® Santé: 1

Inflammabilité : 1 Risque physique: 0

Avis de non-responsabilité Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les

renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. Par ailleurs, les prescriptions réglementaires mentionnées ne doivent pas être considérées comme exhaustives. Elles ne dispensent en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité et régissant la détention et l'utilisation du produit. Il prendra sous sa seule responsabilité la mise en place des précautions liées au stockage et à l'utilisation qu'il fait du

produit. Les informations contenues dans cette fiche sont exactes dans l'état actuel des connaissances et reposent sur les données disponibles au moment de la préparation du

document.

Informations de révision Identification: Utilisation du produit

Informations écologiques: Persistance et dégradabilité

Nom matériel: KLONDIKE BIO HEES AW 46 synthétique résistant au feu